



PLAN DÉPARTEMENTAL DE FORMATION 2018/2019

FICHE PÉDAGOGIQUE

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de Région du Grand Est
sous le n° **42670270367** - n° SIRET : **39376281000033**

UTILISER TABLETTES TACTILES ET SMARTPHONES DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Objectifs pédagogiques

Utiliser les outils numériques dans les différents contextes de la formation musicale de l'élève : éveil musical et sonore, formation musicale, cours d'instrument, atelier de pratique d'ensemble.

Comprendre les enjeux technologiques des nouvelles pédagogies au service de la formation du musicien et les projeter dans son propre enseignement.

Publics

Professeurs de formation musicale, d'instruments ou musiciens-intervenants

Contenus

Module 1 : Nouvelles pédagogies et nouvelles technologies appliquées à l'enseignement musical

(4h à distance)

- Comprendre les enjeux pédagogiques
- Pratique et enjeux de l'écoute musicale
- Apports pédagogiques des nouveaux outils
- Vers de nouveaux usages
- Etude de plusieurs cas en vidéo

Module 2 : Utiliser les tablettes et les smartphones en éducation musicale (6h en présentiel)

- Atelier : découverte des différentes applications pour l'éveil, la FM, l'instrument et la création sonore
- Atelier : expérimentation individuelle et collective sur ipads et smartphones

Module 3 : Retour d'expérience et mises en chantier (6h en présentiel)

- Retour d'expérience : bilan et synthèse des résultats obtenus sur le terrain
- Mise en chantier d'un premier usage dans le cadre de son cours de musique

Modalités de travail

Durée totale de la formation 16h :

- 4 heures à distance : Les modules sont accessibles à chaque étape de la formation sur la plateforme Elearning d'Audioformation (360 Learning ou Udemy). Ils sont composés de vidéos de contenus, de fiches d'évaluations formatives (quiz) et de ressources complémentaires à télécharger. Les apprenants ont accès aux modules sur la plateforme LMS pendant 1 mois. Les documents téléchargeables restent leur propriété.
- 12h en présentiel : Le formateur principal est présent tout au long des séances présentiels de la formation : il résume les bases théoriques apprises à distance en autonomie, introduit chaque étape de travail et anime les ateliers pratiques collectifs. Les apprenants pourront travailler à plusieurs occasions sur leurs propres projets pédagogiques et de création musicale. Ils pourront ainsi choisir en accord avec le formateur d'approfondir certaines techniques en fonction de leurs besoins spécifiques.

Evaluation – Validation

Des évaluations formatives sous forme de quiz permettent aux apprenants de tester et améliorer leur compréhension de chaque module.

En fin de formation, les apprenants rempliront individuellement à distance, un questionnaire d'évaluation de la formation.

Matériel mis à disposition par le studio Audiorama :

- Microphones de studio, pieds, câbles
- Accessoires pour Ipads et smartphones
- Haut-parleurs et écouteurs
- 10 Ipads avec 30 applications musicales
- Station informatique MAO nomade complète (ordinateur portable, interface audio et accessoires)

Dates et horaires

4h à distance à partir de début décembre 2018,

puis les vendredis 25 janvier et 26 avril 2019 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Lieu

ADIAM 67 - 2 rue Baldung Grien à Strasbourg

Intervenant

Bruno de Chénerilles : formateur-expert en nouvelles technologies du son et de la musique, ingénieur du son, compositeur, performer, enseignant

Droits d'inscription

200 €